



SELECTION DES HOMMES ASSISTANTS MONDIORING

	Condition de participation	Date et lieu	Validité	Jury	Contenu de la sélection	Remarques
Sélection Régionale N1	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 16 ans (avec accord parentale) • Etre adhérent d'un club CUN • avoir un certificat de moins de trois mois autorisant la pratique des sports violents • être à jour de vaccination antitétanique • se présenter avec un chien de niveau trois (Ring, mondioring, campagne) 	Pas de lieu défini mais il faut que cette sélection soit inscrite au calendrier national de la discipline	4 ans	<p><u>Président du jury :</u> <u>un juge qualifié</u> peut être accompagné d'<u>un HA</u> (ayant déjà participé à la sélection nationale) ou <u>un conducteur de haut niveau</u></p>	<p><u>QCM</u> questions relatives à la discipline et au règlement <u>Epreuve de condition physique :</u> sans costume : course 1000m avec costume 2X 80 en slalom Epreuves pratique : 1 parcours complet de niveau I et III</p>	L'HA passe le chien avec lequel il se présente Cette sélection permet d'officier n'importe où en France et à l'étranger Cette sélection pourra, à son terme, être reconduite après demande auprès du responsable des HA et sous condition de ne pas avoir eu de rapport défavorable.
Sélection Nationale : Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> • Etre sélectionné • Avoir fait deux concours avec avis favorable • Etre adhérent d'un club CUN • Etre licencié « mondio » • avoir un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique des sports violents. • être à jour de vaccination antitétanique • se présenter avec un chien de niveau trois (Ring, mondioring, campagne) 	En même temps qu'une sélection N1 il faut que cette sélection soit inscrite au calendrier national de la discipline	Reconduit la sélection N2 pour 4 ans si satisfaisant	<p><u>Président du jury :</u> <u>un juge qualifié</u> peut être accompagné d'<u>un HA</u> (ayant déjà participé à la sélection nationale) ou <u>un conducteur de haut niveau</u></p>	<p><u>QCM</u> questions relatives à la discipline et au règlement <u>Epreuve de condition physique :</u> sans costume : course 1000m avec costume : 2X 80m en slalom. Epreuves pratique : 1 parcours complet de niveau I et III</p>	La présence d'un HA niveau 2 est obligatoire dans un concours échelon III à dater du 1 ^{er} septembre 2011. Cette sélection pourra à son terme, être reconduite jusqu'à la prochaine Sélection Nationale après demande auprès du responsable des HA et sous condition de ne pas avoir eu de rapport défavorable.



SELECTION DES HOMMES ASSISTANTS MONDIORING

<p>Sélection Niveau 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre sélectionné • Avoir fait 4 concours sans avis défavorable • Etre adhérent d'un club CUN • Etre licencié « mondio » • avoir un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique des sports violents. • être à jour de vaccination antitétanique • se présenter avec un chien de niveau trois (Ring, mondioring, campagne) 	<p>1 fois / 2 ans le lieu de la sélection est défini par le GTM</p>	<p>Reconduit la sélection N3 pour 4 ans</p>	<p><u>Le GTM</u></p>	<p><u>QCM</u> questions relatives à la discipline et au règlement <u>Epreuve de condition physique</u> : sans costume : course 1000m avec costume : 2X 80m en slalom. <u>Epreuves pratique</u> : 1 parcours complet avec le chien qu'il amène et un parcours complet avec un chien tiré au sort</p>	<p>Elle permet de sélectionner les HA pour le Grand prix I et II et un HA et un remplaçant pour le championnat de France pour deux années (l'autre est choisi parmi les dix premiers Français de la sélection internationale)</p> <p>Elle doit être repassée tout les deux ans par les postulants à la sélection internationale .Cette sélection ne pourra, à son terme être reconduite qu'au N2 après demande auprès du responsable des HA et sous condition de ne pas avoir eu de rapport défavorable.</p>
<p>Sélection Internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir participé à la dernière sélection Nationale • Avoir fait 4 concours sans avis défavorable • Etre adhérent d'un club CUN • Etre licencié « mondio » • <u>avoir un certificat de moins de trois mois autorisant la pratique des sports violents, non obligatoire.</u> • être à jour de vaccination antitétanique • se présenter avec un chien de niveau trois (Ring, mondioring, campagne) • les dossiers seront transmis par le Responsable des HA à l'organisateur. 	<p>1 fois par an le lieu et la date de la sélection sont définis par la SMCU/FCI</p>	<p>Ne reconduit pas la sélection N3</p>	<p><u>Jury</u> : Le jury est décidé par la SMCU/FCI</p>	<p>Le contenu de la sélection est défini par la SMCU/FCI</p>	<p>Les trois premiers de la sélection sont presentis pour officier à la coupe du monde, attention pas deux HA du même pays à la coupe du monde un HA est choisi par le GTM dans les dix premiers pour le championnat de France de l'année en cours et de la suivante.</p>